Le maître du jeu

Amour quotidien et amour merveilleux à Madagascar

Michèle Fiéloux*, Jacques Lombard**

Depuis une vingtaine d'années, Madagascar est confrontée à une grave crise économique et sociale qui conduit à un effondrement définitif des anciens équilibres en milieu rural et à une dislocation des organisations de parenté associés à un affaiblissement des solidarités sociales et des pratiques religieuses anciennes. L'écho de cette transformation inéluctable résonne particulièrement dans les villes où affluent des paysans chassés des campagnes par le manque de terre, les vols de bœufs, la sécheresse ou l'appauvrissement. La résolution de ces nouvelles difficultés s'opère de plus en plus difficilement à l'intérieur des groupes de parenté et le développement de formes particulières de culte de possession apparaît comme une tentative plus ou moins réussie pour ouvrir des espaces concrets de dialogue et construire d'autres modes de sociabilité. Dans un mouvement ample et continu, la multiplication des communautés de possédés ou *tromba* accompagne une extension rapide et souvent désordonnée des villes.

Depuis les périodes historiques les plus anciennes jusqu'à nos jours, les cultes de possession représentent une composante essentielle des pratiques religieuses classiques que l'on pourrait réunir sous le terme : « cultes rendus aux ancêtres ». De cette manière, la communication quasi permanente avec le surnaturel permettait et permet encore de penser et de gérer l'essentiel des problèmes de la vie sociale, en reproduisant à un autre niveau un modèle politique mis en place par les royautés. Le roi et sa parenté étaient d'une nature différente des autres êtres humains, conçue comme l'émanation du monde surnaturel par leur propre généalogie. Cette position incomparable conférait sa légitimité au groupe dynastique. Les rois et les princes défunts sont toujours largement présents dans les cultes urbains de possession où ils ont trouvé un nouvel essor et les possédés de ces souverains disparus transmettent

^{*} Michèle Fiéloux, anthropologue, CNRS, Centre d'études africaines.

E. mail : fieloux@ehess.fr

** Jacques Lombard, anthropologue et cinéaste. Directeur de recherche à l'IRD (Institut de recherche pour le développement). E. mail : lombard@bondy.ird.fr

encore leur parole, la plus élevée qui soit, disposant ainsi d'une grande influence. Le développement actuel de ces cultes de possession s'est donc élargi à l'ensemble national, dépassant de fait les unités de référence classiques que sont les royaumes, les lignages, les groupes « ethniques » et constituant désormais une sorte de laboratoire de l'innovation sociale

La réalité profonde de la possession ou *tromba* s'est ainsi forgée comme un outil politique de contrôle puis de communication qui détient tout à la fois la capacité de confirmer la légitimité des pratiques sociales et d'assurer leur transformation. Au nom du *Fombadrazana*, de la « Tradition », un possédé expérimenté va donc pouvoir introduire le changement qui loin d'apparaître comme tel sera exactement conçu comme l'expression du *fomba*, de la tradition et donc de ce qui s'est toujours fait. Les ancêtres sont de ce fait les vrais modernes puisqu'ils légitiment toute nouvelle proposition, toute nouvelle action au nom de ce qui s'est toujours fait et puisque eux seuls, en définitive, peuvent s'en porter garants.

D'une manière générale, cette forme d'expression sociale est sans doute un biais stratégique pour l'analyse de l'évolution actuelle des rapports de genre, des rapports familiaux, des rapports de couple, des relations entre générations et entre les membres d'une même famille élargie, pour l'analyse enfin de la représentation des hiérarchies et de la notion de travail.

Ce travail de recherche a été mené dans une ville de l'Ouest malgache, Tuléar, capitale régionale, forte d'environ cent cinquante mille personnes dont le tissu social est maillé par des réseaux de communautés de possédés de faible taille, généralement de moins de dix personnes. A leur tête se trouve le plus souvent une maîtresse-possédée ou *fondy* qui a été l'initiatrice de chacun des membres.

Une première analyse de la composition de ces communautés révèle un certain nombre de traits communs avec les cultes de possession observés en Afrique; notamment un recrutement qui s'opère dans les milieux populaires, auprès des populations les plus défavorisées et qui concerne en très grande majorité des femmes dont la plupart sont de facto des chefs de famille ayant un faible niveau de scolarisation.

A Tuléar, plus de 85% des possédés sont des femmes qui peuvent avoir ressenti les premières manifestations de la possession au moment de l'adolescence mais qui seront confirmées dans ce statut honorifique de *tromba* par un possédé *fondy* vers l'âge de dix-huit/vingt ans ans au minimum avec l'identification de leur premier esprit-possédant qui formera avec son « élue », tout au long de sa vie, un véritable couple comme nous le verrons plus bas.

Cette possession à caractère essentiellement féminin est en fait une mise en scène distanciée et légèrement caricaturale du monde masculin dans ses attributs principaux puisque, dans la quasi-totalité des cas, les esprits possédants sont des ancêtres masculins de tout âge, allant du jeune garçon au vieillard. La biographie relativement bien connue de ces « esprits » leur accorde une place dans une généalogie plus ou moins mythique, et rappelle avec de nombreuses variantes leur personnalité, leurs talents propres, leurs exploits, les faits marquants de leur vie, les circonstances de leur mort.

En plus du changement de sexe, la gestuelle de la possession traduit cette modification spectaculaire du statut de la personne-réceptacle qui accède par ce changement d'image, d'identité, à une double ascension sociale, devenant homme et Seigneur dans le même temps. La stature, le maintien, la voix forte, l'autorité d'un maître s'accordent alors avec une prise fort différente sur la réalité. Cette transformation particulière de l'identité de la personne révèle des aspects et des qualités insoupconnés de son être profond, lui confère des pouvoirs inattendus et surtout libère l'usage de sa parole en décuplant tous ses effets d'autant que la personne possédée est toujours censée ignorer, comme dans tout autre système de possession connu, ce qui a été dit ou fait pendant la transe. Enfin, rappelons que la possession est toujours conçue comme l'élection par un esprit-possédant sur le mode d'une relation amoureuse et non comme le fruit d'une démarche individuelle et volontaire. Objet d'une attention exclusive, l'élue finit donc par contracter une alliance sous une forme très ritualisée au terme d'un itinéraire s'échelonnant sur plusieurs années, jalonné de malheurs et d'afflictions spécifiques. Cette forme d'alliance « spirituelle » suppose que l'intéressée vive une véritable situation de bigamie quand elle épousera un mari humain. L'esprit occupe toujours la place de premier époux et donc de véritable maître de la personne de son épouse humaine et de la maison où elle vit. Il s'agit d'une relation conjugale idéale, stable et harmonieuse et qui cessera seulement à la mort de l'élue, ce qui permet à la femme de conserver un statut d'épouse indépendamment de ce qui peut advenir dans sa relation avec son époux humain.

Une fois posé ce cadre général indispensable pour introduire ce qui va suivre, notre propos est justement de présenter un aspect particulièrement significatif du jeu subtil rendu possible grâce à la possession. Nous avons choisi, pour ce faire, le thème des relations amoureuses et des relations de couple parmi de nombreux autres thèmes possibles comme, par exemple, les jeux de pouvoir, les fonctions thérapeutiques, etc. Les exemples que nous allons présenter vont nous plonger dans la vraie dynamique de ce phénomène qui concerne en fait la délicate question du passage du sujet au social. Ils sont empruntés à un corpus constitué grâce à l'enregistrement systématique de toutes les consultations publiques dans une même communauté pendant dix-huit mois (1990/91). Nous faisions alors l'hypothèse que chaque séance de possession, chaque rituel particulier en tant que performance inédite est une explicitation du rituel précédent, et donc une manière de le penser pour ceux qui en sont les acteurs et dans le même temps le lieu concret

de la mise en œuvre de la stratégie des personnes engagées dans cette performance. Cette observation cumulée de nombreuses séances de possession portait sur une échelle en quelque sorte ininterrompue entre le sensible et le social, entre la simple expression d'une angoisse à un extrême et l'intégration dynamique dans le jeu social à l'autre bout. Chacun arrivant là avec son trouble, son malaise, son incertitude, sa douleur pour ressortir avec une réponse qui lui redonnait sa vraie place, au nom des valeurs les plus anciennes dans le monde commun d'une modernité en mouvement. Dans cette perspective, nous avons développé une autre enquête sur la vie quotidienne de façon à bien connaître l'histoire de chaque personne impliquée dans une consultation et à tenter ainsi de prendre une bonne mesure de la nature concrète des enjeux et des stratégies à l'œuvre dans le cadre du rituel.

En traitant ce thème des relations amoureuses, nous allons explorer les différents registres de la communication, au plan social et psychologique, rendus possibles par la possession et donc par la croyance en la dissociation de la personne tels qu'ils sont véritablement inventés, au fil des circonstances et des séances de consultation par une maîtressepossédée ou *fondy*, Clairette.

Âgée d'environ quarante-cinq ans, Clairette est responsable d'une communauté depuis une vingtaine d'années. Habitée par une douzaine d'esprits appartenant à des lignages prestigieux, elle est reconnue comme l'épouse de son premier esprit-possédant, toujours considéré comme le plus important, le Prince Raleva, qui aurait vécu au début du siècle dans le royaume sakalava du Boeny au nord-ouest de Madagascar et qui a la réputation d'être notamment un excellent conseiller en matière conjugale. Il dispense ses bienfaits à une clientèle nombreuse et fidèle. Par ailleurs Clairette est depuis une quinzaine d'années l'épouse de Justin, chauffeur à la compagnie d'électricité, qui a accepté d'occuper la position de « co-époux » du Prince. En fait, selon l'usage, un lien de parenté fictif les unit comme « frères » et c'est par ce terme d'adresse que le Prince dialogue avec Justin alors que ce dernier emploie le terme Seigneur ou *Koeze*, compte tenu de la position hiérarchique élevée de son parent. La relation triangulaire unissant Clairette et ses deux maris pèse d'un poids réel, puisque l'esprit, tout comme son frère humain, est membre à part entière du groupe familial et occupe une vraie place dans la structure de parenté.

Ainsi, chaque membre de la famille va pouvoir se situer doublement par rapport à la même personne et vice-versa. Par exemple, Clairette cumule en tant que personne à double personnalité mais de façon nécessairement dissociée le rôle d'épouse de son mari humain et celui de frère de ce dernier; de même elle est à la fois la fille de ses parents et leur gendre, la mère de sa fille et son père spirituel, etc. Endossant ces différents rôles, elle va pouvoir intervenir de façon différenciée dans la vie des membres de sa famille auprès desquels elle peut passer d'une personne à une autre dans la même journée et selon les besoins.

Par exemple, mère de famille préoccupée du repas de son enfant, elle peut l'instant d'après revêtir le costume de son esprit et se comporter comme un homme craint et respecté, à la manière d'un ancêtre royal. Elle est alors respectueusement écoutée par ceux qui ne voient plus en elle une parente ou une épouse et qui semblent bien ne pas douter un instant qu'il s'agit d'une personne d'une nature tout à fait différente, un esprit de mort, *lolo, rivotse*, etc.

L'analyse des registres de communication dans notre corpus autour du thème central de la relation de couple et des relations amoureuses fait apparaître trois types de configurations de relations triangulaires qui sont à la fois spécifiques et interdépendantes.

Configuration 1: Clairette/Le Prince/Justin

Le Prince sera le porte-parole de Clairette pour dialoguer avec Justin, son mari humain, sur les sujets qui ne peuvent être traités par elle de manière directe (infidélité, utilisation des revenus familiaux, relation avec les beaux-parents, etc.)

Configuration 2: Clairette/La confidente/Le Prince virtuel

Clairette s'adressant à une confidente et non à un possédé évoque sa vie intime en introduisant dans la procédure narrative un tiers d'importance, Le Prince qui apparaît dans ce cas comme essentiellement virtuel.

Configuration 3: Clairette/Le Prince/Une consultante

Le Prince se trouve en position d'intervenir comme conseiller et thérapeute à un plus large niveau que le couple Justin/Clairette, faisant montre dans ses réponses de toute l'expérience acquise par le jeu subtil favorisant des différents échanges possibles dans ces relations triangulaires intriquées.

On pourrait dire qu'il s'agit là d'une forme d'analyse critique, produite par ses véritables acteurs, du mariage en milieu urbain dans une situation de crise et de transition sociale. Ce que vit Clairette dans son quotidien dans le cadre de la configuration 1 ou ce qu'elle dit de sa vie de couple dans la configuration 2 semble refléter la situation conjugale moyenne telle qu'elle apparaît dans la configuration 3. Au fond, on assiste avec l'histoire racontée et jouée par Clairette et ses tiers à un scénario traitant avec force rebondissements, sentiments et effets de scène, d'une réalité qui n'est plus seulement celle de Clairette mais qui, prenant source en elle, devient la trame de tout autre histoire vécue semblable en lui apportant ainsi du sens.

1) Clairette/Le Prince/Justin

La première configuration est donc induite par cette situation de bigamie, socialement reconnue et dont la particularité est de concilier deux formes d'alliance de nature très distincte.

Que dire de la relation conjugale de Clairette et du Prince? Clairette ne s'étend pas sur cette question, mais elle insiste sur les deux modalités de relation qu'elle entretient avec Le Prince : soit il l'habite et se substitue alors entièrement à elle qui devient Le Prince Raleva; soit elle entretient un véritable échange amoureux et sexuel avec Lui ce qui suppose la présence de deux « personnes », Clairette l'épouse et Le Prince son mari. Clairette explique que la présence du Prince « qui la surprend dans son sommeil » lui est rendue sensible tout d'abord par l'air parfumé qui le précède et qui la rend impatiente de le voir et déjà amoureuse. Ce sont ensuite les postures de l'intimité, Le Prince prend place sur son lit, Clairette découvre la manière dont il est vêtu et le voit fumer. Seul Le Prince peut s'approcher d'elle de cette façon alors que les autres esprits ne le font pas. Clairette précise que tout se passe comme avec un être humain. La grande différence tient dans le désir qui reste fort comme au premier jour et peut-être encore plus que celui d'un être humain. L'esprit reste fidèle à ses premiers émois, il n'est pas indifférent même au bout de vingt ans de mariage. L'âge de la femme et sa capacité de fécondité ne jouent pas en sa défaveur alors que ce sont des critères discriminants dans la vie courante.

D'après Clairette, Justin, son mari, a vaguement conscience que quelque chose se passe pendant les apparitions du Prince mais il ne voit rien. Il peut l'entendre rire sans savoir pourquoi et n'obtient aucune réponse s'il l'interroge! Clairette ajoute que Justin connaît le parfum du Prince, que c'est d'ailleurs lui qui peut le reconnaître en d'autres circonstances et non elle, Clairette, quand le Prince est présent. Remarquons à cet égard que Clairette maîtrise parfaitement le double récit qu'elle fait de tout événement. Certains faits concernent le Prince exclusivement et non Clairette qui n'est pas censée être là.

Soulignons ici que le Prince se comporte d'une manière spécifique, il parle doucement, déteste utiliser un langage ordurier contrairement à d'autres princes, se montre très pudique à propos des questions de sexe, écoute avec patience les consultants mais il peut se révéler aussi, comme tout prince de haut lignage et dont la parole pèse, autoritaire et intraitable. Personne, et pas plus Clairette et Justin, ne peut le contredire et le faire revenir sur ses décisions.

C'est bien parce que la possédée est considérée comme l'instrument de son esprit et donc entièrement soumise à son autorité qu'elle peut justement en faire en retour son propre outil pour mettre en œuvre sa propre autorité, sa propre créativité sociale et psychologique.

Le Prince incarne l'ambivalence, comme tout ancêtre il peut apporter la prospérité, mais aussi le malheur ainsi que le veut le jeu de la récompense/punition au fondement du discours « autorisé » de l'ancêtre. Clairette impose donc la loi du Prince comme la condition du bonheur familial. Les règles imposées correspondent à celles qu'elle pourrait édicter si elle en avait le droit. Mais seule l'autorité masculine per-

sonnifiée par le Prince Raleva est assez forte pour être entendue puisqu'il cumule les qualités nécessaires. Clairette le répète à loisir : « Le Prince, quand il est fâché, n'est pas commode. Il n'est pas facile à amadouer. » C'est tout le contraire de l'image qu'elle veut donner d'ellemême dans la vie courante. Elle qui est douce, conciliante, discrète, pudique. Le Prince n'est-il pas le meilleur médiateur pour toute parole « bien sentie » de Clairette, paroles qui seraient vues autrement comme vaines, déplacées, transgressives, décalée, passibles de sanction, etc.

Par opposition le mari humain est le plus souvent décrit en termes négatifs, volage, inconstant, paresseux, dépensier, prodigue, violent, etc. Cependant, un mariage d'amour est là aussi possible. Clairette raconte qu'elle dut s'opposer à ses parents pour épouser Justin dont elle était éprise. « Nous nous aimions beaucoup, dit-elle, mais ma mère le détestait parce qu'il n'était pas fonctionnaire; chaque fois qu'il venait me rendre visite, elle me traitait de *makorely*, de putain. Et maintenant Justin commence à me poser des problèmes alors qu'au début il ne savait que faire pour satisfaire mes désirs. »

Dans le couple, seule Clairette dispose d'un droit à la parole libre par l'intermédiaire du Prince. Il ne peut en être de même pour Justin. Quand il se trouve face au Prince omniscient, il est en droit de lui parler sans contrainte comme le font les consultants ordinaires qui recherchent justement ce type de relation dans leurs contacts avec les possédés. Mais on comprend qu'il s'agit pour Justin d'une fausse intimité, illusoire, dangereuse puisque Clairette peut construire ensuite ce jeu pervers qui consiste à utiliser ce qui a été dit tout en feignant d'en ignorer la source.

Rappelons ce fait essentiel pour la compréhension du fonctionnement de la configuration 1 que Clairette n'est pas censée être présente lorsque ses « deux maris » dialoguent entre eux puisqu'elle est habitée à ce moment-là par le Prince. Jamais prise en défaut de parler au nom de celui-ci alors qu'elle doit être Clairette, elle apporte également par sa conduite la preuve qu'elle est réellement possédée quand le Prince est présent. Clairette se montre toujours amnésique et donc innocente de ce qui s'est passé lorsque le Prince était là alors qu'elle attend d'être informée par un tiers de la teneur de l'entretien et notamment de ce que son mari spirituel tenait à lui faire savoir à l'occasion de sa venue. En fait, la règle de l'amnésie permet à Clairette de mener un discours parallèle sur ce qui « aurait pu être dit » pendant la transe tout en faisant remarquer que ce ne sont que des suppositions. De cette manière, elle peut énoncer ce qu'elle ne pourrait pas dire directement aux personnes concernées dans la vie réelle ni même dans le cadre de la possession, ce qui quelque part est le comble du système. Dans ce contexte, la présence de la confidente est stratégique comme nous le verrons dans la configuration 2.

Clairette use de cette confrontation entre les deux maris pour transgresser les règles de conduite prescrites dans une relation conjugale, règles que le Prince se charge par ailleurs de rappeler à bon escient lorsqu'il traite avec un tiers, c'est-à-dire un consultant/e, des problèmes de couple comme on le verra dans la configuration 3.

Par contre, le discours tenu par le Prince sur les problèmes conjugaux de toute nature (adultère, répartition du travail, etc.) qui affectent le couple Justin/Clairette est autorisé par le fait que le tiers consulté n'est pas quelqu'un d'extérieur au couple, comme peut l'être un possédé ou un devin-astrologue, mais qu'il est par la force des choses inclus dans le couple, le Prince possédant l'épouse du mari humain consultant. On devine le pouvoir occulte considérable de Clairette lorsque le Prince intervient de manière active, et souvent intrusive et coercitive. Nous avons choisi comme exemple l'extrait suivant d'une consultation donnée par le Prince recevant Justin. On remarque que Justin ne reconnaît pas ou ne semble pas reconnaître sa femme; de même que Clairette ne reconnaît pas ou ne semble pas reconnaître son mari.

En 1991, Justin vient consulter le Prince pour deux raisons. Tout d'abord, il vient l'informer que sa femme, Clairette, souffre d'un furoncle sur la jambe à tel point qu'elle n'a pu venir elle-même le consulter. En son nom, il demande au Prince de lui prescrire un médicament et ce dernier lui indique alors une pommade à base de cinq plantes. D'autre part, il vient lui exposer différents problèmes concernant l'entreprise familiale. Le Prince l'interroge :

« Comment marche l'épicerie? Le marchand de bois est-il venu livrer? Avezvous, cette année, l'intention de confier vos terres aux mêmes métayers? Avezvous pu acheter le terrain que vous guigniez? ». Le Prince entre alors dans le vif du sujet pour rappeler qu'il ne supporte pas de le voir se disputer avec sa femme au sujet de l'épicerie, de la vente de bois ou de toute autre activité. « C'est déjà assez difficile de gagner sa vie et mieux vaut éviter de le faire le cœur serré ».

Le Prince reproche à Clairette de se mettre trop vite en colère, mais constate que Justin fait souvent tout ce qu'il faut pour cela. Contrairement à ce que le couple avait convenu, Justin continue, à l'épicerie, de vendre à crédit et ne respecte pas toujours les règles de fonctionnement de leur entreprise (respect des horaires, assiduité au travail notamment aux heures d'affluence). Puis le Prince le remet à sa place avec cette remarque : « Ne te prends pas pour un prince à qui l'on ne peut rien dire! ».

Finalement, le Prince lui donne un talisman qui permet d'attirer davantage de monde à l'épicerie et donc de rehausser sa réputation. Il doit en asperger toutes les marchandises et les trois vendeurs, lui, sa femme Clairette et Jeanne, la fille de cette dernière. Le Prince insiste encore une fois auprès de Justin pour qu'il ne confie à personne d'autre la charge de l'épicerie ou la vente du bois.

Avant de clore la consultation, le Prince aborde le sujet délicat des relations conjugales. Clairette fait souvent à Justin le reproche d'être infidèle et dépensier et de distraire les revenus familiaux avec d'autres femmes. Le Prince juge son comportement inadmissible. S'il peut comprendre ses passades, il ne peut tolérer par contre qu'il gaspille l'argent du couple et le sien qui vient de la même caisse, en particulier l'argent de l'épicerie.

A un certain niveau de compétence, les revenus de la possession, acquis grâce au cabinet de consultations et aux activités économiques développées à partir de cette base, constituent le capital le mieux épargné, car il est nommément attribué à « l'esprit » et ne saurait être confondu avec celui détenu par tout autre membre de la famille, y compris par la possédée. Personne ne peut y avoir accès sans l'accord de l'esprit, via la possédée. Par exemple, on observe que le Prince au début de son mariage avait pour seuls biens son costume et des objets cultuels et que vingt ans plus tard, en passant par des périodes plus ou moins fastes, il est devenu le propriétaire exclusif de la maison, de son mobilier, de l'épicerie, de la buvette, etc. Une telle situation, fréquemment génératrice de conflits à l'intérieur d'un couple d'humains, a aussi pour conséquence de modifier sensiblement la composition des unités domestiques qui se fondent ainsi sur la parenté matrilinéaire. Une possédée qui assume de facto le rôle de chef de maison peut décider qui sera pris en charge et intégré dans la famille.

2) Clairette/La confidente/Le Prince virtuel

Une étudiante qui collabore à cette étude sur la possession a noué des relations d'amitié avec Clairette qui en a fait sa confidente. Bien qu'ayant été élevée dans un milieu protestant et peu porté sur la possession, celle-ci ne cache pas sa croyance en la possession et pense que le Prince comme pour tout autre esprit prenant possession de Clairette est un être venu du monde invisible. Elle se montre respectueuse et soumise dès qu'elle se trouve en leur présence. Le Prince sait bien comment l'amener à faire ce qu'il veut sans rien lui imposer directement, comme il le fait pour les membres « croyants » de sa famille. Néanmoins, la confidente occupe une place spécifique dans ces jeux relationnels puisqu'elle est avertie de tout événement donné comme réel même si on peut douter dans certains cas de la réalité de l'événement en question. La confidente ne consulte jamais un possédé pour un problème la concernant personnellement mais dialogue assez souvent avec le Prince sur ses activités. Parfois, c'est sur l'instigation même de Clairette qu'elle lui pose certaines questions qui sont stratégiques pour Clairette et dont les réponses apportées par le Prince permettent de rendre publics certains éléments d'un processus en cours.

Si les dialogues entre « frères » semblent se passer beaucoup moins souvent que l'épouse Clairette ne l'affirme à sa confidente, par contre, la présence quasi quotidienne de celle-ci semble avoir activé une forme de relation particulière où le Prince est utilisé comme un tiers virtuel. Clairette, par exemple, confie les éléments d'un drame conjugal en train de se dérouler (Justin rentre tard le soir parce qu'il la trompe, grappille de l'argent dans la caisse de l'épicerie, etc.) et qui serait l'objet d'une discussion animée entre « les deux frères ». Chacun de ces entretiens se passe dans les consultations dites privées qui se caractérisent par une rencontre en tête-à-tête entre l'esprit consulté et le consul-

tant et donc en l'absence de témoin (serviteur, ami...). Il est probable que certains de ces entretiens entre le Prince et Justin ont été inventés et leur récit constitue alors une simple forme narrative autorisant la libre expression personnelle. Ce dispositif permet à Clairette de dérouler son histoire autrement qu'elle ne le fait lorsqu'elle endosse le rôle du Prince ou d'un autre de ses esprits. Tant que Clairette fait allusion à un entretien fictif entre ses deux maris, elle n'engage que sa personne et non son couple. Elle peut ainsi développer sa manière de voir et de ressentir ce qui lui arrive sans que cela porte à conséquences comme lors d'un entretien réel (configuration 1). Qui pourrait contredire Clairette quand elle assure à sa confidente que Justin a rencontré Le Prince mais qu'elle-même ne peut que supposer ce qui a pu se passer entre eux puisqu'elle doit attendre d'en avoir un compte rendu détaillé. Dans ce cas, ce n'est plus l'amnésie suivant la transe comme dans la configuration 1 mais le silence de Justin et donc l'absence de transmission concernant l'événement suscité par la transe qui est un élément clef du système narratif puisque Clairette peut rester là aussi dans le registre de la supposition, de l'hypothèse, et ce faisant tracer en filigrane les éléments du drame qu'elle serait censée vivre avec Justin. Ainsi, le 27 novembre 1990, elle explique à sa confidente que le Prince, la veille au soir, a fait appeler Justin pour se plaindre que des affaires lui appartenant dans la maison, frigidaire, ventilateur... ont été vendus sans l'avertir. Le Prince aurait rappelé que tout cela lui appartenait et que tous deux, Clairette et Justin, font bien peu cas de lui, le Prince, pour se comporter de cette manière! Clairette fait remarquer à sa confidente que Justin lui aurait dit à quel point le Prince avait été froid avec lui et bien plus qu'à son habitude. Il apparaît au fil du récit que cette histoire en cache une autre qui est le noyau du conflit opposant Clairette et Justin et qui concerne les dépenses occasionnées par le rite de retournement des morts fait dans sa belle-famille, dépenses qui auraient rendu nécessaire la vente de ce mobilier. Clairette peut ainsi expliquer à sa confidente qu'elle tenait pour sa part à se montrer généreuse (comme doit l'être d'ailleurs toute brue) compte tenu des relations tendues avec sa belle-famille qui lui reproche d'être « une mauvaise épouse » cumulant les traits les plus négatifs, puisqu'elle appartiendrait à un groupe inférieur à son mari, qu'elle n'a pas d'enfant avec lui et qu'elle est possédée, rôle peu valorisé et jugé inquiétant pour sa belle-famille. Par ailleurs, faute majeure, c'est elle qui dispose des moyens financiers et donc en détient le contrôle même si cela n'est jamais dit clairement et donc c'est le Prince qui peut décider de la redistribution des biens dans sa propre maison mais aussi de manière indirecte dans sa belle-famille.

Probablement Clairette n'ose pas aborder ces questions matérielles avec Justin de manière aussi directe. Celui-ci ne peut comprendre par contre coup sa position relative dans le groupe domestique qu'en prêtant attention aux propos tenus par le Prince lors d'une consultation

dont l'objet ne sera pas de traiter explicitement de la répartition des dépenses par exemple ou de tout autre sujet concernant la gestion de la maison. De façon inopinée, inattendue, le problème sera évoqué par le Prince qui s'étonne par exemple de voir à quel point cela énerve Justin que Clairette héberge des petits neveux à elle et traité ensuite de manière à englober les problèmes sous-jacents concernant la faible autonomie financière de Justin et le coût des relations avec la belle-famille. On comprend qu'une telle consultation peut porter à conséquences et c'est d'ailleurs sa finalité cachée, alors qu'un dialogue avec la confidente permet à Clairette d'énoncer et peut-être de clarifier ses pensées en terrain « neutre », d'autant que ses propos ne seront pas rapportés à Justin ni même au Prince sauf si elle en fait la demande à sa confidente.

3) Clairette/Le Prince/Une consultante

On peut saisir dans ce dernier cas de figure de la relation triangulaire comment le Prince s'y prend pour imposer ses vues aux membres du groupe familial élargi et pas seulement à Justin. On note ainsi que le pouvoir d'action du Prince dépasse largement le seul cadre de la relation conjugale Clairette/Justin et s'étend à tout un réseau de patients-parents fidèles qui viennent rechercher auprès du Prince des réponses aux difficultés conjugales qu'ils rencontrent. Ce que Le Prince dit en ces circonstances est peut-être plus décisif que tout ce que Clairette possédée par Le Prince peut dire à propos de son couple. On mesure de cette manière la forte influence dont peut bénéficier un possédé dans le jeu social urbain...

Prenons comme exemple la première consultation d'une jeune femme de vingt-six ans, sans enfant, scolarisée jusqu'en cinquième et qui se présente comme étant en voie de possession. Elle est accompagnée par son concubin, patient fidèle du Prince depuis cinq à six ans, étudiant en philosophie et cousin de Justin. Cette consultation a pour objet tout d'abord l'acquisition d'un talisman favorisant la réussite de son activité principale, le petit commerce de produits vivriers, et d'autre part, la résolution des problèmes posés par une marâtre hostile au mariage de son fils avec une future possédée. Il est question également de la conduite infidèle de son concubin. Ce cas renvoie en miroir à celui du couple Clairette/Justin de sorte que le Prince va le traiter en connaissance de cause comme nous le révèle cet extrait de la consultation du 3 juillet 1991, tout en faisant du couple Clairette/Justin un modèle du genre pour sa façon de concilier la relation amoureuse et la vie nécessairement tourmentée que mènent les humains à la différence des bienheureux...

La consultante :

Tu sais Seigneur, depuis que nous sommes en couple, il n'a pas trouvé de travail, j'ai toléré cela, je l'ai aimé, mais ce que je ne supporte plus, ce sont ses mensonges et qu'il continue à voir une autre femme alors que je le lui ai interdit. Je ne sais pas s'il m'épousera ou pas, mais tant que je suis amoureuse de

lui, je suis jalouse, et malgré tout, il continue à la voir. S'il travaillait et gagnait de l'argent, la situation serait peut-être différente, mais comme il ne travaille pas, nous n'avons rien, j'endure seulement le fait d'être amoureuse. Et puisqu'il n'est pas disposé à laisser sa copine, alors il vaut mieux que l'on se quitte. C'est cela que je veux.

Claude:

Dieu merci, Toi, Seigneur, tu m'as fait venir aujourd'hui alors que je viens ici presque tous les jours mais je ne vois jamais que ma tante Clairette.

Le Prince s'adressant à son compagnon :

Comment cela Claude? Que sont ces habitudes qui ne conviennent pas? Pourquoi tu ne quittes pas cette femme?

Claude:

Pourquoi je ne renonce pas à elle? On dit que le soupçon, l'inquiétude, ne font pas les bonnes relations. C'est bien de cela qu'il s'agit Seigneur. Moi j'ai toujours eu beaucoup de copines et j'ai même des relations intimes avec plusieurs d'entre elles. Si cela n'avait pas été ainsi, serions-nous restés ensemble aussi longtemps? Elle aussi, il lui arrive de sortir, mais je ne vais pas la soupçonner pour autant. Dans cette affaire, c'est toujours moi le coupable.

Le Prince :

A supposer que l'homme entretienne une relation intime avec une autre femme, sa femme ne peut pas imiter l'homme sur ce point. Le sort de la femme est de savoir toujours tolérer. Prenons l'exemple de Clairette et de son mari et même si je ne devrais pas parler d'eux, je vais le faire pour vous permettre de réfléchir à ce qui vous importe. Clairette s'était absentée pendant quelques jours, elle aurait pu penser qu'en raison de la présence de tant d'esprits royaux dans la maison, son mari n'aurait jamais osé commettre l'adultère. Et pourtant elle l'a pris sur le fait, mais elle n'a rien dit parce qu'elle aime son mari. Beaupère (le père de Clairette) n'est pas au courant ni belle-mère (la mère de Clairette), personne ne le sait dans la famille. Clairette a gardé cette histoire au fond de son cœur. Elle a seulement dit à son mari de ne plus faire des choses comme cela, parce que c'est comme s'il la tuait.

Quel que soit le sentiment qui t'unit à cette femme, tu ne devais pas la faire venir, lui a t-elle dit, parce que c'est un interdit absolu. Clairette a donc gardé secret tout cela, mais je vous le raconte à titre d'exemple. Rien n'est impossible dès que l'on décide de trouver un accord, alors faites de même....

La consultante :

Je vous remercie beaucoup Seigneur de nous avoir donné ces conseils, vous êtes un vrai parent à nous. Si votre femme Clairette n'était pas une vraie parente, les esprits royaux ne pourraient pas nous montrer le bon chemin à suivre. C'est parce que nous sommes parents avec Clairette que les esprits qui prennent possession d'elle nous traitent comme leurs enfants. Aussi on vous remercie beaucoup.

Le Prince :

Que Dieu et les ancêtres vous protègent, que vous puissiez avoir des garçons et des filles et trouviez ce que vous désirez.

La consultante :

Nous allons partir, il est tard et nous habitons loin....

BIBLIOGRAPHIE

- Boyer-Arauyo V. Femmes et cultes de possession au Brésil. Les compagnons invisibles. Paris : l'Harmattan; 1993.
- Fiéloux M. Cultes de possession et relations de genre. Les jeux de la bigamie à Madagascar. In : D. Jonckers, R. Carré, M.C. Dupré, editors. *Femmes pluriel les, les représentations des femmes, discours, normes et conduites.* Paris : Éditions de la Maison des Sciences de l'homme; 1999.p.141-9.
- Fiéloux M, Lombard J. Du royaume à la ville : le territoire des possédés (Madagascar). In : J.F. Vincent, D. Dory, R. Verdier, editors. *La construction religieuse du territoire*. Paris : l'Harmattan, coll. Connaissance des hommes; 1995.p.323-37.
- Fiéloux M, Lombard J. Du premier frisson à la libre parole. *L'autre, Cliniques, Cultures et Sociétés* 2000; (3): 455-73.
- Lambeck M. Spirits and spouses: possession as a system of communication among the Malagasy speakers of Mayotte. *American Ethnologist* 1980.
- Lombard J. Le tromba ou la possession à Madagascar. Théorie politique et conviction religieuse. In : *L'étranger intime, Mélanges offerts à Paul Ottino*. Paris ; L'Harmattan ; 1995.
- Olivier de Sardan, J-P. La surinterprétation politique : les cultes de possession hawka du Niger. In : J.F. Bayart, editor. *Religion et modernité politique en Afrique Noire*. Paris : Karthala; 1993.
- Sharp Le. The possessed and dispossessed, Spirits, Identity and Power in a Madagascar Migrant Town. Los Angeles: University of California Press; 1993.

RÉSUMÉ

Le maître du jeu. Amour quotidien et amour merveilleux à Madagascar

La multiplication des communautés de possédés dans la ville de Tuléar (Sud-Ouest de Madagascar) accompagne la difficile période de transition qui voit le passage d'une économie lignagère régionale à une société ouverte, « libérale », de plus en plus englobée dans l'économie mondiale.

Cette transition associée au développement de la pauvreté et du chômage dans des villes moyennes en pleine croissance provoque, entre autres, des difficultés grandissantes dans les relations de couple.

A travers trois configurations relationnelles tout à la fois fictives et réelles où intervient dans chaque cas et selon un mode différent le personnage central d'une femme possédée, les auteurs cherchent à montrer comment d'autres formes de sociabilité liées à l'éruption de la modernité peuvent se dire, se comprendre et en définitive se mettre ainsi en place grâce à la médiation et à l'adaptation d'une ancienne pratique religieuse, la possession par les princes défunts.

Mots-clefs:

Cultes de possession, intime, relations de couple, tradition, Madagascar.

ABSTRACT

The master of play. Daily love and marvellous love in Madagascar

The increase in communities of possession in the city of Tulear (South-West of Madagascar) comes with the difficult transition period from a local economy based on linages to an open society, liberal, more and more globalized.

This transition linked with the development of poverty and unemployment in fully growing medium sized cities creates more difficulties in relationships of couple.

This text proposes three different relational configurations, at the same time fictional and real, where the central character of a possessed woman plays a part. The authors try to demonstrate how other forms of sociability within the context of an eruption of modernity, can be told, understood and finally realized with the mediation and the adaptation of an old religious practice, the possession by deceased princes.

Key words :

Possession cult, intimity, couple relationship, tradition, Madagascar.

RESUMEN

El maestro del juego. Amor cotidiano y amor maravilloso en Madagascar

La multiplicación de las comunidades de poseidos en la ciudad de Tulear (sur-oeste de Madagascar) acompaña el difícil período de transición que ve el paso de una economía regíonal de linajes hacia una sociedad abierta, « liberal », de más en más englobada en la economía mundial.

Esta transición asociada al aumento de la pobreza y de la cesantía en ciudades medianas en pleno crecimiento provoca, entre otros, dificultades crecientes en las relaciones conyugales.

A través de tres configuraciones relacionales a la vez ficticias y reales, donde interviene en cada caso y según un modo diferente el personaje central de une mujer peseida, los autores tratan de mostrar como otras formas de sociabilidad ligadas a la erupción de la modernidad pueden decirse, comprenderse y en definitiva ponerse en plaza gracias a la mediación y a la adaptación de una antigua práctica religiosa, la posesión por los principes difuntos.

Palabras claves :

Cultos de posesión, íntimo, relaciones de pareja, tradición, Madagascar.